

ORIGINE DES TULIPES DE LA SAVOIE, par **M. Alfred CHABERT.**

L'auteur d'un ouvrage qui doit bientôt paraître, M. Reichnecker, combattant les explications données par M. de Candolle (1) sur l'origine de certaines plantes cultivées, émet des idées parfois neuves et originales, mais souvent fort discutables, sur l'origine de nombreuses espèces dont les unes sont cultivées, les autres regardées comme adventices ou naturalisées et d'autres comme sauvages. Dans cet ouvrage, fruit de longues et patientes recherches, il est dit que les Tulipes de France et d'Italie sont rangées à tort par beaucoup de botanistes parmi les plantes naturalisées, que presque toutes, et notamment celles qui croissent en Savoie, sont originaires des localités où on les recueille aujourd'hui.

M. Reichnecker ne m'a pas communiqué la partie de son travail qui traite des Tulipes françaises, et les documents me manquent pour plusieurs d'entre elles; je ne discuterai donc que la question de l'origine des Tulipes de la Savoie. Les preuves apportées par le botaniste allemand en faveur de sa thèse se résument ainsi :

1° Plusieurs de ces Tulipes n'ont jamais été retrouvées dans d'autres pays.

2° On a pu obtenir par la culture des variations dans les nuances et la grandeur de leurs fleurs, des modifications dans leur taille, mais il n'a pas été possible jusqu'à présent de produire des changements dans la forme des pétales, celles des stigmates, l'indument des oignons, la présence ou l'absence des stolons, qui constituent les vrais caractères spécifiques des Tulipes, tels qu'on les admet aujourd'hui. Les formes actuelles ne sont donc pas produites par la culture.

3° M. le docteur Levier a prouvé que la plupart des Tulipes croissant autour de Florence sont véritablement indigènes; sa démonstration s'applique bien à celles de la Savoie.

4° Il existe, en certaines localités de l'Italie, des Liliacées, des Iridées, des Orchidées, etc., qui n'ont jamais été retrouvées en d'autres contrées, et pourtant personne n'a jamais prétendu qu'elles sont d'origine étrangère, pas même Parlatores, qui en a décrit plusieurs et les dit italiennes, tandis qu'il attribue une origine orientale aux Tulipes de Florence. Tels sont parmi les Liliacées: *Gagea busambarensis* Parl., *Ornithogalum etruscum* Parl., *Leopoldia Cupaniana* Parl., *Allium permixtum* Guss., *A. Savi* Parl., *A. sardoum* Moris, *A. ligusticum* de Not., *A. albidum* Presl,

(1) De Candolle, *l'Origine des plantes cultivées*. Paris, 1883. — M. de Candolle n'a pas parlé des Tulipes dans cet ouvrage.

A. Gherardi de Not., etc. ; parmi les Amaryllidées : *Sternbergia exscapa* Tin., *Narcissus unicolor* Ten., *N. Gennarii* Parl., *N. obliquus* Guss., *N. elatus* Guss., *N. Ricasolianus* Parl., *N. siculus* Parl., *N. Bianca* Parl., *N. spiralis* Parl., etc. ; parmi les Mélanthacées : *Colchicum aetnense* Tin. ; parmi les Iridées : *Crocus Orsinii* Parl., *C. etruscus* Parl., *Gla-diolus Notarisii* Parl., *G. inarimensis* Guss. ; parmi les Orchidées : *Cephalanthera Maravignæ* Ten., *C. comosa* Ten., *Serapias Todari* Ten., *Orchis Bivonæ* Tod., *O. Merkusii* Tin., *O. sicula* Tin., *O. pseudo-pallens* Tod., *O. natalis* Tin., etc., *Ophrys Inzengæ* Ces., etc., etc. Si toutes ces plantes bulbeuses sont vraiment originaires des localités où elles croissent, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les Tulipes de la Savoie, que l'on ne trouve, elles aussi, que dans quelques localités très restreintes ?

5° Si les Tulipes ont tant de facilités à se naturaliser, pourquoi ne l'auraient-elles pas fait aux environs des grandes villes, où leur culture a été pendant les deux derniers siècles l'objet d'une si grande vogue : Paris, Bruxelles, Rome, Milan, Venise, etc. ? tandis qu'il n'en est rien. On les rencontre dans des localités perdues, au milieu des montagnes, où le goût de l'horticulture était certainement peu développé à cette époque : Sion dans le Valais, Saint-Jean de Maurienne et Aime en Savoie, Guillestre en Dauphiné, etc.

6° L'indigénat des Tulipes de la Savoie a été affirmé par des observations d'un grand mérite, au siècle dernier par de Saint-Réal et Bellardi, dans le siècle actuel par le cardinal Billiet, MM. Didier, Perrier de la Bathie, Songeon, etc. L'impossibilité où elles sont de mûrir leurs graines est pour M. Reichnecker la preuve qu'elles sont les derniers survivants d'une ancienne végétation aujourd'hui presque disparue et dont tous les autres représentants ont depuis longtemps abandonné nos montagnes. Comme eux, les Tulipes sont appelées à bientôt disparaître à leur tour, à cause des progrès de la culture, de la froidure du climat et de la violence des vents du printemps dans les Alpes.

Des arguments donnés par M. Reichnecker, le premier n'a qu'une valeur bien médiocre ; la flore de l'Orient et celle de l'Asie centrale, patries des Tulipes, sont loin d'être bien connues et beaucoup de provinces en sont encore inexplorées. Chaque année voit paraître des découvertes nouvelles. Difficiles à préparer et à conserver, les Tulipes sont souvent laissées de côté par les botanistes ; leur floraison a une durée très courte et la plante non fleurie reste souvent inaperçue. Il n'est pas impossible, du reste, que certaines espèces aient été complètement détruites dans leurs localités originelles, à l'époque où les oignons de Tulipes se vendaient à prix d'or sur les marchés d'Europe, où ils étaient apportés en abondance du Levant par les ports de Constantinople, de Smyrne, etc.

Le deuxième argument tiré de la persistance des formes malgré la culture est en opposition avec le troisième, emprunté à M. Levier, comme nous le verrons bientôt. En outre ces Tulipes ne mûrissant jamais ou presque jamais leurs fruits dans nos pays, excepté les *T. australis* Link et *silvestris* L., ne peuvent se reproduire, mais seulement se propager par les bulbes ou par les stolons. Elles sont donc bien moins sujettes à varier que si elles se reproduisaient de graines.

La persistance des caractères d'une plante, malgré la culture, suffit-elle à prouver qu'elle est une espèce? La question est vivement discutée et difficile à résoudre.

La plupart des botanistes que j'ai vus cultiver des plantes dans ce but ne se mettent nullement dans les conditions nécessaires pour obtenir une solution qui puisse être acceptée sans conteste. Ils sèment et resèment leurs plantes dans des terrains bien préparés et dans des conditions toujours ou presque toujours identiques de sol, d'humidité, d'aération, d'ombrage, etc. Aussi les disciples de l'école jordanienne voient-ils les *formes affines* persister malgré la culture, tandis que les autres botanistes, qui modifient à chaque génération les conditions extérieures où la plante doit vivre et se reproduire, obtiennent souvent des résultats tout différents. Il est vrai qu'alors on leur reproche d'être

Hortulani sui errore delusus.

Mais ceux qui n'ont pas de jardinier?

En troisième lieu, M. Levier (1) a-t-il bien prouvé que la plupart des Tulipes de Florence sont réellement indigènes? Point du tout; il a essayé d'expliquer leur origine par la théorie transformiste, qui est loin d'avoir obtenu l'assentiment universel. Étudions donc l'origine des Tulipes de Florence d'après les botanistes florentins, dont M. le professeur Caruel a reproduit les observations successives dans un travail fort remarqué (2) où je puise les documents historiques suivants :

D'après Mattioli (3), le *T. silvestris* était cultivé dans les jardins de cette ville pendant le seizième siècle, et il faut arriver au commencement du dix-huitième pour le voir figurer parmi les plantes spontanées croissant dans la banlieue (4). Il n'existait alors que dans une seule localité, et, après avoir exigé un siècle pour se naturaliser, il lui a fallu un

(1) Levier, *I Tulipani di Firenze ed il Darwinismo* (*Rassegna settimanale*, II, n° 17 1878).

(2) Carruel, *La questione dei Tulipani di Firenze*, esaminata da T. Caruel, in *Atti della Società Toscana di scienze naturali*, vol. IV, fasc. 1, et tirage à part.

(3) Mattioli, *De plantis Epitome*, p. 958.

(4) Micheli, *Catalogus plantarum in agro florentino sponte nascentium*, manuscrit cité par Parlatore (*Fl. ital.* t. II, p. 378), et par Caruel, *loc. cit.* p. 2.

autre siècle pour devenir commun. Car ce n'est qu'en 1822 que Reboul (1) l'a signalé comme tel, et aujourd'hui M. le professeur Caruel le déclare une des plantes les plus répandues.

Vers la fin du seizième siècle, on se mit à cultiver dans les jardins de Florence de nombreuses formes de Tulipe apportées de l'Orient (2), et c'est vers la même époque (1607) qu'un riche amateur florentin, Matteo Caccini, communiqua à Clusius (3) la plus belle de toutes, que de Candolle nomma plus tard *T. Clusiana*. Plus de deux siècles s'écoulèrent avant qu'aucune d'elles se naturalisât autour de la ville. De 1819 à 1822, Reboul observa çà et là, dans les champs de la banlieue, les *T. Clusiana* DC., *præcox* Ten. (*T. Raddii* Reb.) et *Oculus-solis* Saint-Am., et il en décrivit (4) trois autres nouvelles observées à l'état sauvage. Dans les années suivantes (1827-1838), il en publia encore cinq autres (5), et treize ans plus tard Parlatore (6) en fit connaître une nouvelle récemment apparue. Ces Tulipes, ou du moins la plupart d'entre elles, furent retrouvées successivement dans les champs cultivés de diverses villes de l'Italie Bologne, Gênes, Lucques, etc.

Dans son *Flora italiana* (7), ce dernier botaniste affirma l'origine orientale des Tulipes répandues dans les champs des diverses parties de l'Italie, et particulièrement des environs de Florence, et les dit naturalisées, se fondant sur ces deux faits : qu'un siècle auparavant le *T. silvestris* était la seule que l'on trouvât autour de cette ville à l'état sauvage, et que ces Tulipes ne mûrissent jamais ou presque jamais leurs fruits dans cette contrée.

Le docteur Levier (*op. cit.*), partisan convaincu des doctrines de Darwin, admet que des Tulipes florentines, les *T. præcox*, *Clusiana* et *silvestris*, sont d'origine étrangère et qu'elles ont leurs formes typiques représentées en Orient ; mais, d'après lui, ce sont les seules. Toutes les autres espèces se sont formées, dans les lieux mêmes où on les recueille aujourd'hui, par une double transformation d'un type primitif resté inconnu jusqu'à ce jour. Ce type apporté d'Orient et cultivé se serait transformé d'abord en plusieurs formes de jardins, et celles-ci auraient ensuite donné naissance aux nouveaux types spécifiques décrits par Reboul et Parlatore, et différents de tous les types sauvages.

(1) Reboul, *Nonnullarum specierum Tuliparum in agro florentino sponte nascentium propriæ notæ*, 1822.

(2) Caruel, *op. cit.* p. 8.

(3) Savi, *Fl. ital.* cité par Caruel.

(4) Reboul, *op. cit.*

(5) *Idem*, *Appendix*, 1823. — *Modificazioni ed aggiunte*, 1827. — *Selecta specierum Tuliparum in agro florentino sponte nascentium synonyma*, 1838.

(6) Parlatore, *Nuovi gen. et nuov. spec. di piante monocot.*

(7) *Idem*, *op. cit.* t. II, p. 378.

Nous aurions donc assisté depuis moins d'un siècle à la genèse de plusieurs espèces dans une localité relativement restreinte ! M. Levier rejette l'origine orientale des Tulipes florentines, parce que, pour l'admettre, il faudrait supposer qu'aucun des nombreux explorateurs de l'Orient ne les a jamais rencontrées, ou croire que les formes orientales supposées identiques ont été complètement détruites, deux hypothèses que M. Levier regarde comme inadmissibles et qui certainement paraîtront fort plausibles à la majorité des botanistes.

Pour le professeur Caruel (1), comme pour Parlatore et pour la plupart des botanistes toscans, la présence des Tulipes dans les champs de Florence est un fait de naturalisation.

De cet exposé il résulte que M. Levier n'a nullement démontré leur indigénat : il a expliqué leur existence par une hypothèse que les darwinistes seuls admettront ; mais cette hypothèse est basée, elle aussi, sur l'apport antérieur de Tulipes étrangères. Que ces Tulipes se soient transformées ensuite pour constituer des espèces particulières, comme le veut le docteur Levier, ou des variétés ou des races comme le croient de nombreux botanistes, ou que ce soit des espèces apportées de l'Orient et s'étant conservées telles malgré la culture, comme d'autres l'affirment, il n'y a là qu'une question de mots au point de vue de l'origine primitive, puisque tous sont obligés de recourir à un transport antérieur de l'étranger pour expliquer leur présence dans les lieux où nous les voyons aujourd'hui.

Le quatrième argument de M. Reichnecker est tiré de la présence, dans certaines localités très restreintes de l'Italie, de Liliacées, Iridées, Orchidées, etc., qui n'ont pas été vues ailleurs, et dont pourtant l'origine italienne n'est pas mise en doute. Mais les formes qu'il cite ne sont pas toutes reconnues comme types spécifiques ; la plupart sont des plantes de Sicile, dont les unes n'ont jamais été revues et dont l'existence est douteuse (2). Plusieurs autres peuvent être retrouvées en Orient, si nous en jugeons d'après la grande affinité de la flore de Sicile avec la flore orientale. En tout pays, du reste, il existe des espèces très localisées ; mais leur nombre diminue de jour en jour à mesure que les contrées sont mieux explorées et les flores mieux connues. Ces espèces croissent dans des lieux sauvages et non dans les champs cultivés, comme les Tulipes ; elles mûrissent leurs fruits en Italie, ce que celles-ci ne font pas.

M. Reichnecker s'étonne que les Tulipes ne se soient pas naturalisées auprès des grandes villes, telles que Paris, Bruxelles, Rome, Milan, Venise, etc., où leur culture a joui d'une si grande vogue pendant les

(1) Caruel, *op. cit.* et *Prodr. Fl. tosc.*, etc.

(2) Parlatore, *Flor. ital.* t. II, p. 476, 579, 583 ; t. III, p. 98, 189, 268, 521, etc.
— Arcangeli, *Comp. della Fl. ital.* 659, 694.

deux siècles derniers, et qu'elles se trouvent dans des localités perdues dans les montagnes où la passion des fleurs cultivées n'a jamais été très prononcée.

Nous répondrons qu'il en est des Tulipes comme des autres plantes naturalisées ; si elles manquent aux environs de beaucoup de grandes villes, c'est qu'elles n'y ont pas trouvé les conditions nécessaires à leur existence. Lorsqu'elles les y ont rencontrées, elles se sont multipliées abondamment : Florence en est la preuve. Aucun document ne nous démontre, il est vrai, que le goût de l'horticulture ait été fort développé pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles dans les montagnes du Valais, de la Savoie et du Dauphiné ; mais une foule d'actes, de chartes, etc., les couvents et leurs ruines, nous attestent que les maisons religieuses n'y étaient pas rares, et l'on connaît les soins que les religieux apportaient à la culture des plantes médicinales pour les distribuer aux malades, et des plantes à fleurs ornementales pour en décorer les autels.

M. Reichnecker affirme l'indigénat des Tulipes de la Savoie en s'appuyant sur l'autorité de Bellardi, de Saint-Réal, de M. Didier et d'autres botanistes, et sur un travail de MM. Perrier et Songeon publié en 1855. Il voit en elles les derniers survivants d'une ancienne végétation en voie de disparaître et dont les autres représentants sont depuis longtemps éteints. La non-maturation de leurs fruits en Savoie en serait la preuve.

Les espèces ou formes observées jusqu'à présent en Savoie sont, à ma connaissance, au nombre de huit :

1° *T. australis* Link (*T. Celsiana* Perr. et Song. an DC. ?) — Prairies subalpines et alpines : Orizan, au-dessus de Cléry (P. et S.) ; mont Galoppa, près Chambéry et probablement aussi sur d'autres montagnes des Bauges. J'en ai vu au Chatelard que l'on m'a dit apportées d'une montagne voisine.

2° *T. silvestris* L. — Champs cultivés aux environs de Moutiers (Gaide) ; Crevin et Neydens près de Saint-Julien (Reuter) (1).

3° *T. Clusiana* DC. — Dans une seule vigne, à Saint-Pierre d'Albigny, où elle est à peu près détruite.

4° *T. Gesneriana* L. — Champs cultivés : Saint-Jean de Maurienne (Bellardi), Aime en Tarentaise (Perr. et Song.).

5° *T. præcox* Ten. — Champs cultivés : Saint-Jean de Maurienne (Perr. et Song.).

6° *T. Didieri* Jord. — Champs cultivés : Saint-Jean de Maurienne (Didier) ; Aime et Macot en Tarentaise (Perr. et Song.).

7° *T. Billietiana* Jord. — Champs cultivés : Saint-Jean de Maurienne (cardinal Billiet).

(1) Reuter (*Cat. pl. Genève*, édit. 2, p. 212) l'indique encore dans d'autres localités voisines de Genève.

8° *T. mauritiana* Jord. (*T. maurianensis* Did.) — Champs cultivés : Saint-Jean de Maurienne (Didier).

J'ai encore observé d'autres Tulipes dans les champs cultivés de deux localités de la Maurienne éloignées de Saint-Jean : l'une était déflourie ; l'autre ne se rapporte à aucune des formes citées, autant que j'ai pu en juger par quelques pétales à moitié fanés.

Des 8 espèces ou formes de Tulipe signalées en Savoie, une seule est certainement indigène : le *T. australis* Link, qui croît sur les pentes herbeuses des montagnes élevées. Le *T. silvestris* est disséminé dans les champs près de Moutiers et de St-Julien, comme aux environs de Genève. Il se trouve seulement dans les champs cultivés de cette région, ou dans les champs transformés en prairies depuis peu d'années, et doit être regardé comme une plante adventice au même titre que l'*Ornithogalum nutans* L., par exemple, observé dans les mêmes conditions. M. Reichnecker, dans son travail, ne discute pas l'origine de ces deux Tulipes.

En 1849, le professeur Huguenin nous enseignait que le *T. Clusiana* ne se trouvait en Savoie que dans la vigne de M. Picolet, à Saint-Pierre d'Albigny, vigne de très peu d'étendue, et qu'il y provenait certainement d'une ancienne culture. Soigneusement arraché par les vigneron, il en a presque complètement disparu aujourd'hui, et, chose singulière, quoique les bulbes en soient jetés dans les champs et les vignes du voisinage, il ne s'y est jamais propagé. M. Verlot (1) le citait, en 1872, comme ayant été très abondant dans un petit bois au-dessous du jardin de la cure de Biviers, près de Grenoble, et étant devenu excessivement rare depuis que le bois avait été défriché. Il m'a écrit récemment (27 juin 1883) qu'il y est complètement détruit.

Cette station accidentelle dans un petit bois, dans un pays aussi froid que Biviers, près Grenoble, indique bien sa provenance exotique ; car dans le reste de la France, il croît dans les champs et les vignes du Midi ; en Espagne, dans les champs, d'après Willkomm et Lange (2) ; en Italie, dans les lieux cultivés, d'après Arcangeli (3).

Étudions maintenant l'origine des cinq autres espèces de Tulipe, dont deux se retrouvent dans d'autres pays : les *T. præcox* et *Gesneriana* ; deux en Maurienne et en Tarantaise (4) : les *T. Gesneriana* et *Didieri* ; deux en Maurienne seulement : les *T. Billietiana* et *Mauritiana*.

Les auteurs anciens qui ont parlé de la végétation de la Savoie : Bauhin,

(1) Verlot, *Cat. pl. Dauph.* p. 315.

(2) Willkomm et Lange, *Prodr. Fl. hisp.* t. I, p. 218.

(3) Arcangeli, *Compendio della Fl. ital.* p. 686.

(4) La Tarantaise et la Maurienne sont deux vallées contiguës et parallèles, profondément encaissées dans les Alpes de la Savoie, et creusées, l'une par l'Isère, l'autre par l'Arc, affluent de l'Isère, et se terminant à l'est, l'une par le petit Saint-Bernard et le mont Iseran, l'autre par le mont Iseran et le mont Cenis.

Lobel, Barrelier, Boccone, Haller, Gérard, de Saussure, n'y ont signalé aucune espèce de Tulipe. Allioni n'en cite pas davantage dans le *Flora pedemontana*, qui a paru en 1785, et dans l'*Auctarium ad Floram pedemontanam*, publié en 1789. Il nomme pourtant et décrit le *Crocus sativus* All., et le signale croissant *sponte in arvis S. Martin Mauriensiensium* (1), localité située à 10 kilomètres de Saint-Jean de Maurienne. Je ne sais quelle preuve avait Allioni de la spontanéité du *Crocus sativus* à Saint-Martin; mais dans cette commune, comme à Aime en Tarentaise, où il croît aussi, les traditions locales rapportent qu'il y a été autrefois l'objet d'une culture étendue.

Bellardi, élève d'Allioni, est le premier botaniste qui ait signalé le *T. Gesneriana* en Maurienne; on lit dans son *Appendix ad Floram pedemontanam* (2), publié en 1791 :

« *Tulipa Gesneriana*.

» *T. flore erecto, foliis ovato-lanceolatis* Linn. *Spec. pl.* 438.

» *Tulipa Turcarum* Cord. *Hist.* 213.

» Licet exoticæ originis credatur, tamen abunde nascitur in montibus Saubaudicæ non longe à Moriena, observante cl. equite à Sancto Reale. »

De Candolle a reproduit cette citation dans sa *Flore française* (3) éditée en 1805 : « Bellardi assure qu'elle croît naturellement dans les montagnes de la Savoie, près Moriena. » La présence du *T. Gesneriana* à Saint-Jean de Maurienne était donc connue des botanistes dès la fin du siècle dernier. La station qui lui est attribuée par le chevalier de Saint-Réal, *in montibus*, ne peut évidemment être prise à la lettre, car on ne la trouve pas en dehors des champs cultivés, et Saint-Réal et Bellardi auront d'autant plus facilement cru à sa spontanéité, que le *Crocus sativus* passait alors pour être indigène dans une localité très rapprochée.

Dès 1825, Huguenin envoyait à ses correspondants des échantillons desséchés des diverses Tulipes de Saint-Jean de Maurienne sous le nom de *T. Gesneriana*, à l'exemple de Linné, qui avait réuni sous ce nom toutes les espèces décrites par Bauhin et par Clusius. Il leur envoyait aussi le *T. Clusiana*, de Saint-Pierre d'Albigny. Lorsque, vingt-quatre ans plus tard, il fut nommé professeur d'histoire naturelle, il enseignait que toutes ces Tulipes étaient échappées des jardins, et qu'il ne les avait jamais trouvées dans une station qui permit de croire à leur indigénat.

En 1837, le cardinal Billiet affirma dans la flore de Colla (Colla, *Herb. pedem.*, t. VII, p. 427) que le *T. Oculus-solis* était commun à Saint-

(1) Allioni, *Fl. pedem.* t. I, p. 84.

(2) Bellardi, *Appendix ad. Fl. pedem.* in *Mémoires de l'Académie des sciences de Turin*, année 1791, page 226.

(3) De Candolle, *Flore française*, t. III, p. 200.

Jean de Maurienne. La forme qu'il appelait ainsi par erreur lui fut dédiée plus tard. Il fit connaître en même temps la présence du *Crocus sativus* à Aime en Tarantaise et à Saint-Julien en Maurienne.

En 1854, M. Jordan (1) décrit le *T. Didieri*, distingué depuis longtemps comme espèce par M. Didier, qui le croit spontané.

En 1855, MM. Perrier et Songeon (2) signalèrent la présence des *T. Gesneriana* et *Didieri* et du *Crocus sativus* à Aime en Tarantaise, du *T. Didieri* à Macot, et rappelèrent la présence du *T. Clusiana* à Saint-Pierre d'Albigny. Je ne sais quelle est leur opinion actuelle sur l'origine de ces Tulipes. A cette époque, ils regardaient les deux premières comme spontanées; car ils ne font suivre leurs citations d'aucune annotation à ce sujet, pas plus que pour le *T. Celsiana* (*T. australis*), qui est évidemment autochtone; et pour les autres plantes énumérées dans leur catalogue, presque toutes subalpines ou alpines et dont l'indigénat ne peut faire aucun doute; tandis qu'ils disent du *T. Clusiana* « subspont.? » avec doute, et du *Crocus sativus* « subsp. » avec certitude. En 1863, ces deux auteurs citaient (3) de nouveaux *T. præcox*, *Didieri* et *Billietiana* comme spontanés en Savoie. M. Reichnecker est donc bien fondé à s'appuyer sur l'autorité de Bellardi, de de Saint-Réal, de MM. Didier, Perrier et Songeon pour affirmer leur indigénat.

En 1859, M. Jordan décrivit le *T. Billietiana* observé plus de trente-trois ans auparavant par le cardinal Billiet, alors qu'il était évêque de Maurienne. Plus tard, dans les *Icones* (4), il publia le *T. mauritiana* que M. Didier, n'ayant pas eu connaissance de ce travail de M. Jordan, décrivit de nouveau en 1875 sous le nom de *T. maurianensis* (5).

En 1860, dans une *Esquisse de la végétation de la Savoie* (6), je rappelai, au sujet du Safran et des Tulipes de la Maurienne et de la Tarantaise, une tradition locale que j'avais recueillie à Saint-Jean de Maurienne, et d'après laquelle ces plantes auraient été apportées jadis et naturalisées dans cette partie de la Savoie par les Sarrasins (7), qui s'y réfugièrent en 732 après la bataille de Poitiers gagnée par Charles-Martel. Cette tradition n'a évidemment que la valeur d'une tradition, et je n'y attache pas autrement d'importance; mais elle indique, sinon que l'existence des Tulipes dans nos champs date de plusieurs siècles, tout au moins qu'elle est très ancienne, puisque, ne sachant à qui l'attribuer, on

(1) Jordan, *Observ. sur les pl. de France*.

(2) Perrier et Songeon, *Indications de quelques plantes observées en Savoie*, p. 25.

(3) *Bull. de la Soc. bot. de Fr.* t. X, p. 678-679.

(4) Jordan, *Icones*.

(5) Didier, *Bulletin de la Société dauphinoise pour l'échange des plantes*.

(6) *Bull. de la Soc. bot. de Fr.* t. VII, p. 565.

(7) Plusieurs localités de la Maurienne en ont pris le nom : *montagne des Sarrasins*, *crête des Sarrasins*, *pas des Sarrasins*, etc.

l'a fait remonter jusqu'au moyen âge, à l'époque d'une invasion. Il serait curieux de savoir si les Sarrasins ont aussi pénétré jusqu'à Guillestre en Dauphiné et à Sion dans le Valais, où croissent plusieurs Tulipes.

La présence simultanée à l'époque actuelle du *Crocus sativus* et des *T. Gesneriana*, *præcox*, *Didieri*, *Billietiana*, *Mauritiana*, dans les champs cultivés en Maurienne, du *Crocus* et des *T. Gesneriana* et *Didieri* à Aime en Tarantaise, du *Crocus* et des *T. Gesneriana*, *Oculus-solis* et *maleolens* à Sion dans le Valais, c'est-à-dire dans trois vallées peu éloignées et profondément encaissées dans de hautes montagnes, constitue un autre argument très puissant en faveur de l'origine exotique de ces Tulipes, puisque l'on sait que le Safran, dont l'origine étrangère n'est pas discutée, y a été l'objet d'une grande culture dans les siècles passés.

La non-maturation des fruits des Tulipes de la Savoie paraît à M. Reichencker une preuve qu'elles sont les derniers représentants d'une végétation aujourd'hui disparue. Mais alors pourquoi le même phénomène s'observe-t-il à Florence et dans toute l'Italie, comme aussi dans le midi de la France, dont le climat est bien plus chaud et plus égal, tandis que les *T. australis* et *silvestris* mûrissent leurs capsules, le premier sur nos Alpes, le second dans nos champs? Pourquoi les Tulipes en question ne se trouvent-elles, en Savoie, que dans une ou deux localités très restreintes, dans des champs très circonscrits, tandis que le *T. Gesneriana* (1) se retrouve en Asie, de l'Altaï au Kurdistan et à l'Arménie; le *T. præcox* (2), en Syrie, en Palestine et en Perse; le *T. Clusiana* (3), en Grèce, dans l'Archipel et à Constantinople; le *T. Oculus-solis*, en Grèce (4) et très probablement aussi dans l'Asie occidentale (5)? Pourquoi, dans tous ces pays, leurs fruits arrivent-ils à maturité?

Des plantes aussi belles, aussi faciles à voir, aussi importunes pour les laboureurs, auraient certainement reçu un nom de nos montagnards si elles avaient été autochtones. Mais non! en Savoie, on les nomme *Tulipe*, *Tulippa*, comme en Dauphiné; en Italie, elles s'appellent *Tulipano* (6), et en Espagne *Tulipan* (7).

Quoi qu'il en soit, il est un fait sur lequel personne n'a encore appelé l'attention et qui prouve bien que les Tulipes de la Maurienne et de la Tarantaise ne sont pas indigènes, c'est qu'elles ne s'y trouvent que dans les champs cultivés, dans les *terrains d'alluvion*, et pas ailleurs. Ces terrains étant d'une date récente, leur végétation est évidemment d'une

(1) Baker, *Rev. of Tulip.* in *Journ. Linn. Soc.* Xt. IV, p. 284.

(2) *Idem*, *op. cit.* p. 281.

(3) *Idem*, *op. cit.* p. 281.]

(4) Kunth, *Enum.* t. IV, p. 222.

(5) Baker, *op. cit.* p. 278.

(6) Parlatores, *Fl. ital.* t. II, p. 386, 388, 390, etc.

(7) Willkomm et Lange, *Prodr. Fl. hisp.* t. I, p. 218-219

date récente aussi et bien postérieure à celle des montagnes voisines, et les plantes qui s'y trouvent ne peuvent être regardées comme les derniers survivants d'une végétation aujourd'hui presque éteinte. Le même fait s'observe à Sion dans le Valais, où les champs qui produisent les *T. Gesneriana*, *Oculus-solis* et *maleolens* sont cultivés sur des terrains d'alluvion. Je n'ai pu savoir s'il en est de même à Guillestre en Dauphiné pour le *T. platystigma* (1).

En résumé, les Tulipes de la Savoie, à l'exception du *T. australis*, n'y sont pas indigènes. L'une, le *T. silvestris*, est adventice; les autres sont naturalisées et proviennent de contrées étrangères.

Nous ignorons si toutes les formes que nous recueillons aujourd'hui sont des espèces persistant telles qu'elles ont été importées autrefois, ou si quelques-unes ne sont que des variétés ou des sous-espèces dérivées des types originels cultivés d'abord. Les expériences de culture proposées par M. Levier (2) pour élucider cette question ne pourront la résoudre que lorsqu'on sera parvenu à faire arriver à maturité les fruits de ces Tulipes et à les reproduire de graines. Jusqu'à présent il n'a pas été possible de les reproduire; on n'a pu que les propager au moyen des bulbes et des stolons. Si la persistance des caractères essentiels chez une plante reproduite par semis peut être regardée comme une preuve qu'elle doit être rangée parmi les espèces, aucun botaniste ne saurait attacher la même valeur au maintien de ces caractères chez la plante multipliée par simple propagation.

M. Malinvaud met à la disposition des personnes présentes des échantillons de *Lepidium virginicum* qu'il a récoltés sur les bords de la Marne près de Charenton, où cette plante avait été découverte l'année précédente par M. Ad. Franchet, et il trace à ce sujet l'historique suivant :

Dans le *Prodrome* (I, p. 205), l'habitat de cette espèce est indiqué « in America boreali ».

Godron (*Fl. de Fr.*) en donne la description et la signale aux « environs de Bayonne » sans autre observation (1848); mais dans ses *Considérations sur les migrations des végétaux* (3), après avoir cité diverses

(1) Je l'ai demandé à M. Verlot, qui, dans son *Catal. des pl. du Dauphiné*, p. 315, l'indique dans les *montagnes subalpines*. M. Verlot m'a répondu : « La description et les observations de M. Jordan ne précisent pas si c'est dans les cultures ou dans les pe-
louses que croît la plante; ne l'ayant jamais récoltée, j'ai écrit plusieurs fois à M. Roux
qui l'avait découverte, mais sans recevoir de réponse. J'ai donc écrit : *montagnes
subalpines*, à cause de l'altitude de Guillestre, mais sans préciser la station. »

(2) Dr Levier, *I Tulipani di Firenze ed il Darwinismo* (*Rassegna settimanale*, 1878)

(3) Page 22 (Montpellier, 1853).